

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 105 Activités physiques et sportives et sécurité			
Ancien Code	PESP1B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEES1050		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Thomas STRUYS (thomas.struys@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours se déroulera en deux parties :

Sécurité et Entretien de la personne : L'objectif principal de ce cours est de sensibiliser l'étudiant au potentiel d'interdisciplinarité existant entre les activités physiques vécues par des enfants et leur futur activité d'éducateur spécialisé.

Activités Physiques et Sportives : l'objectif sera la découverte du monde du sport, des règlementations et de l'approche des bienfaits de l'activité physique sur les personnes, les domaines liés aux mouvements, à l'activité physique et l'exercice physique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**

3.2 Faire preuve d'indépendance et travailler et réfléchir en équipe et en réseau.

Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**

4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.

4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

4.5 Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche.

### Acquis d'apprentissage visés

Sécurité et Entretien de la personne : Proposer des activités en extérieur ou en milieu aquatique tout en assurant la sécurité des bénéficiaires.

Activités Physiques et Sportives : l'objectif sera la découverte du monde du sport, des règlementations et de l'approche des bienfaits de l'activité physique sur les personnes, les domaines liés aux mouvements, à l'activité physique et l'exercice physique. Des cours théorico-pratique seront dispensés au travers des quels l'étudiant pourra découvrir des outils pédagogiques personnels et professionnels.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B05A	Activités physiques et sportives 2	30 h / 2 C
PESP1B05B	Sécurité et entretien du matériel, de la personne	15 h / 1 C

#### Contenu

Sécurité et Entretien de la personne : Préparation, application et évaluation d'une activité en extérieur ou en milieu aquatique, prédéfinie par ce groupe (Vélo, course, ...). Possibilité d'apprentissage de techniques de sauvetage en milieu aquatique.

Activités Physiques et Sportives : Discussion, échange et animation de concepts relatifs aux activités physiques et sportives et à ses bienfaits sur la santé (APS).

#### Démarches d'apprentissage

Rechercher des sujets d'actualités relatifs à la sécurité et à la santé des adolescents et informer son public.

Activités Physiques et Sportives : Appréhender la lecture de syllabus, de power-point et d'articles concernant les APS et leurs impacts sur les personnes . Vissinage d'extrait vidéo afin de sensibiliser l'étudiant à la pratique des APS.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretien personnel + Syllabus, Power-point et Vidéos présentées lors de cours pratiques et/ou théoriques.

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Recherches Personnelles

Aide en fonction de la demande.

Syllabus, vidéos, animations power-point.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

L'évaluation comporte plusieurs épreuves :

**Sécurité/ entretien de la personne** : **évaluation continue** basée sur la participation obligatoire aux cours (Prise de présences faite par le professeur : a minima 80% de présence demandé).

**Activités physiques et sportives** : **interrogation écrite** sur plusieurs thèmes, portant essentiellement sur les notions d'Activités Physiques et Sportives vues au cours et sur les cours théorico-pratiques donnés durant Q2.

Afin de valider cette UE, l'étudiant devra participer aux cours pratiques et théoriques (évaluation continue), être présent aux activités extérieures (le calendrier des activités obligatoires est communiqué aux étudiants par mail-une liste des activités extérieures sera transmise aux étudiants) et réussir l'évaluation écrite.

En cas de non validation de l'une ou l'autre partie de l'UE, l'étudiant sera placé en situation d'échec (7/20).

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int	100		
Période d'évaluation					Exm	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

## Dispositions complémentaires

En cas de non participation justifiée par un motif légitime aux activités extérieures, l'étudiant prendra contact par mail avec le professeur référent pour un travail de compensation.

En cas d'échec dans l'une des épreuves d'évaluation, la note de l'UE sera de 7/10.

Au Q3 :

En fonction des parties en échec, l'étudiant recevra les consignes pour préparer son évaluation.

Sécurité/ entretien de la personne : l'étudiant devra présenter des fiches pédagogiques sur les différents thèmes vus au cours.

Activités Physiques et sportives : l'étudiant devra représenter un examen écrit selon les mêmes modalités qu'au Q2.

## 5. Cohérence pédagogique

Les différentes parties de cette Unité d'Enseignement concourent à la formation corporelle des étudiants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).